



Union fédérale SUD PROTECTION SOCIALE  
144 bd de la Villette – 75018 PARIS  
portable 06.88.06.73.34  
contact@sud-protectionsociale.org

## Communiqué

### **Le 1<sup>er</sup> mars, l'UCANSS doit enfin répondre aux revendications du personnel**

SUD Protection Sociale participe aux actions prévues le 1<sup>er</sup> mars. Elle exige que lors de la RPN du 1<sup>er</sup> mars l'UCANSS apporte enfin de vraies réponses aux revendications du personnel de la Sécurité Sociale, toutes branches confondues :

- ***Revalorisation conséquente de la valeur du point ;***
- ***Arrêt des suppressions de postes, générant une lourde dégradation intolérable des conditions de travail et de la qualité du service rendu aux assurés ;***
- ***Arrêt des fusions d'organismes, dont les réductions d'effectifs sont la motivation exclusive.***

L'Union Fédérale SUD Protection Sociale s'est totalement investie dans la réussite de la journée nationale d'action intersyndicale du personnel de la Sécurité Sociale du 8 février comme en a témoigné sa forte présence au sein de la manifestation parisienne, qui a rejoint l'UCANSS ce jour- là.

L'Union Fédérale SUD Protection Sociale a pris acte positivement du recul de l'UCANSS sur le lissage du 14<sup>ème</sup> mois. Cependant, les mesures proposées le 15 février ne répondent en rien aux revendications du personnel.

La proposition d'accorder 4 points - 28,83 € bruts - (voire 5 ou 6 comme l'ont proposé certaines organisations) est loin du compte.

**Si l'UCANSS persiste dans son aveuglement, l'action unitaire du personnel sera nécessaire pour la faire céder. SUD Protection Sociale y prendra toute sa place.**

Paris le 25 février 2011